

CONVOCATION

ACHIVES BDD-1001-01

À TOUTES LES DÉLÉGUÉES
À TOUS LES DÉLÉGUÉS
DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY

AVIS DE CONVOCATION
BUREAU DES DÉLÉGUÉS
Séance ordinaire

Par la présente, vous êtes convoquées et convoqués à une séance ordinaire du BUREAU DES DÉLÉGUÉS qui se tiendra :

LE MERCREDI, 10 SEPTEMBRE 2025

👉 18h30 👉

**ÉCOLE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE DE CHÂTEAUGUAY
(à la cafétéria)**

225, boul. Brisebois, Châteauguay, Qc, J6K 3X4

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion du 25 août 2025;
3. Présentation des nouveaux membres;
4. Santé et sécurité au travail;
5. Chantier en éducation;
6. Recensement des élèves au primaire;
7. Tâches;
8. Dossiers pédagogiques;
9. Relevé de dépenses et budget des délégués;
10. Rencontre de secteur (heure fixe);
11. Informations;
12. Nouvelles de mon milieu;
13. Questions diverses...

Virage numérique :

Apportez votre outil numérique si
vous le désirez



Guy Poissant

Guy Poissant, 1^{er} vice-président
L'Association des professeurs de Lignery (CSQ)
36, boul. Taschereau – CP 36
La Prairie QC J5R 3Y1
Tél : 450-659-5491 ou 438-320-5491
Courriel : z27_lignery@aplcsg.net
SiteWeb : www.lignery.ca

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU BUREAU DES DÉLÉGUÉS DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ), LE MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025 À 18 HEURES 30 MIN., SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR GUY POISSANT.

- ORDRE DU JOUR -

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion du 25 août 2025;
3. Présentation des nouveaux membres;
4. Santé et sécurité au travail;
5. Chantier en éducation;
6. Recensement des élèves au primaire;
7. Tâches;
8. Dossiers pédagogiques;
9. Relevé de dépenses et budget des délégués;
10. Rencontre de secteur (heure fixe);
11. Informations;
12. Questions diverses...
13. Nouvelles de mon milieu;

PRÉSENCES :

(ARCHIVES BDD-1002-04)

Provost, Martine, présidente
D'Amour, Kim, 2^e vice-présidente
Renaud, Hélène, 3^e vice-présidente
Côté, Valérie, 4^e vice-présidente
Lapierre, Isabelle, 5^e vice-présidente
Hébert, Sophie, secrétaire générale
Amyot, Stéphanie
Auger, Catherine
Bélanger, Sylvie
Bernier, Vanessa
Bilocq, Mélina
Boissy, Sophie
Boudreau, Denis
Bourdeau, Mélissa
Bourdon, Véronique
Boursier, Annie-Claude
Boutet, Christine
Boyer, Estelle
Boyer, Olivier
Breen, Richard
Brunet, Karine
Brunette, Stéphanie
Carrière, Geneviève
Chamberland, Martine
Choquette, Anic
Cloutier, Amélie

Couture, Michelle
Crête, Roxanne
Delisle, Dominique
Dénier, Caroline
Deschamps, Sylvie
Deschênes, Alex
Dixon, Anik
Dontigny, Jessica
Ducharme, Marie-Claude
Dupré, Patrick
Enciso, Beatriz
Éthier, Marie-Ève
Fontaine, Shirley
Gagnon, Marie-Claude
Gagnon, Sébastien
Gervais, Jean-Simon
Gionet, Marianne
Girard, Marie-Josée
Girard, Marilyn
Goulet, Michèle
Grenier, Caroline
Grondin, Chantal
Guérin, Jacithe
Gutierrez, Katia
Hamel, Marie-Hélène
Jaffelin, Sophie

Jomphe, Karelle
Laberge, Isabelle
Lacerte, Guylaine
Lafontaine-Côté, Marie-Claude
Lalonde, Camille
Landry, Daniel
Lapierre, Véronik
Laprade-Chartier, Carolane
Leclerc, Annie
Leclerc, Chantal
Leduc, Karine
Leduc, Marilène
Legault, Dominic
Lemire, Julie
Lessard-Lachance, Cédric
Lévesque, France
Mailhot, Sophie
Marleau, Patrick
Meunier, Marc-Étienne
Michel, Amélie
Miville, Diane

Myre, Félix
Pelletier, Myriam
Pilote, Jeanne
Pinizotto, Marie-Josée
Plamondon, Lyne
Reid, Philippe
Reimnitz, Manon
Ross, Sylvie
Rousseau, Lyne
Roy, Sébastien
Savoie, Jérôme
Serré, Olivier
Simoneau, Maude
St-Pierre, Annie
Thibeault, Émilie
Toupin-Gordon, Venessa
Tragnée, Josée
Trédemy, Karine
Tremblay, Mélanie
Trudel-Crête, Karine

0. NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE D'ASEMBLÉE

10-06-BDD-25-26-1639

Il est proposé par Martine Provost, appuyée par Patrick Marleau, que Valérie Côté, 4^e vice-présidente, occupe la présidence d'assemblée.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Valérie Côté, présente l'ordre du jour.

10-06-BDD-25-26-1640

Il est proposé par Isabelle Laberge, appuyée par Shirley Fontaine, que l'ordre du jour soit accepté.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

2. RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 25 AOÛT 2025

10-06-BDD-25-26-1641

Il est proposé par France Lévesque, appuyée par Josée Tragnée, que le procès-verbal de la réunion du 25 août 2025 soit accepté.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

3. PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Sophie Hébert, secrétaire générale, explique, selon le *Code du travail* et les *Constitutions et Règlements APL*, les procédures d'adhésion des nouveaux membres à L'Association des professeurs de Lignery (CSQ). Elle présente les récentes adhésions reçues.

NOUVEAUX MEMBRES

Awad, Youssef
Bali, Bilel
Daigle, Isabelle
Djoumessi Zefack, Ariane Diane
Fréchette, Éloïse
Gendreau, Kariane
Ghita, Mariana-Rozalia
Harnois, Thomas
Lalancette, Fanny
Lanouette, Sandrine
Morissette, Mélodie
Pelletier, Sylvie
Riendeau, Pascal
Rousseau, Maxim
Rousseau, Yoann
Usereau, Emmy

4. SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Sophie Hébert présente le nouveau protocole d'intervention en matière de violence à l'égard du personnel, élaboré en collaboration avec des partenaires du réseau scolaire, dont la CSQ et la FSE. Elle souligne que ce protocole s'inscrit dans une approche préventive similaire à celle de la CNESST, visant à éliminer les dangers à la source et à encadrer les interventions avant, pendant et après les événements.

Elle précise que le protocole est particulièrement pertinent pour les enseignants en adaptation scolaire ou ceux qui travaillent avec des élèves présentant un potentiel de dangerosité. Il prend également en compte la personne qui doit intervenir en cas de crise, et rappelle que l'employeur a une responsabilité après l'événement.

Des travaux se poursuivent au sein du comité santé et sécurité, et des outils ou conclusions pourraient éventuellement être diffusés dans les milieux.

En réponse à une question d'une personne déléguée, elle rappelle l'importance de remplir les rapports d'accident, d'incident ou de passé proche, et de contacter le responsable en santé et sécurité de son secteur au besoin.

5. CHANTIER EN ÉDUCATION

Kim D'Amour informe les personnes déléguées que la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) souhaite élaborer une plateforme sur l'éducation, fondée sur les décisions prises lors du 44e Congrès général. Les objectifs principaux sont de favoriser le vivre-ensemble, de promouvoir l'éducation citoyenne, et de garantir à toutes et tous un accès juste et équitable à l'éducation, dans une perspective d'égalité des chances.

Deux volets de consultation sont prévus :

- Volet 1 : Agir sur l'organisation des réseaux – en cours actuellement.
- Volet 2 : Repenser le rôle des institutions éducatives, de la petite enfance à l'enseignement supérieur, et agir socialement – à venir.

Les résultats du premier volet permettront de proposer et d'adopter de nouvelles orientations lors du conseil général d'octobre 2025, auquel l'APL participera.

Kim D'Amour invite ensuite les personnes déléguées à numériser le code QR et à prendre le temps de compléter la consultation. Elle accorde 15 minutes pour cet exercice. Elle encourage ensuite les personnes déléguées à accompagner leurs collègues enseignants dans la démarche, afin de les soutenir au besoin.

6. RECENSEMENT DES ÉLÈVES AU PRIMAIRE

Sophie Hébert présente l'opération de recensement du nombre d'élèves au primaire. Elle précise les objectifs de cette démarche et insiste sur l'importance de retourner le document original signé, afin d'assurer la validité et le suivi des données recueillies.

Concernant l'Annexe 49, elle informe que pour les 17 écoles bénéficiant de l'annexe 49C, une feuille supplémentaire a été insérée dans les enveloppes. Cette feuille permet de documenter l'organisation spécifique liée à cette annexe dans chaque établissement concerné.

7. TÂCHES

Kim D'Amour fait un survol des enjeux liés à la tâche. Il est notamment question de l'organisation de la libération des personnes enseignantes du préscolaire et du primaire d'une partie de la surveillance en rotation (tâche éducative).

Des échanges ont lieu et des réponses sont apportées aux questions.

Hélène Renaud, 3e vice-présidente, présente les étapes permettant d'assurer la conformité des tâches et rappelle l'importance d'agir en amont avec la direction et le personnel enseignant pour prévenir les

erreurs. Elle indique que chaque personne déléguée retrouve dans son enveloppe un document synthèse des erreurs fréquemment observées, accompagné d'un code QR menant à une section dédiée au processus de tâche sur le site de l'APL. Cette année, de nouveaux modèles ont été ajoutés pour des cas particuliers tels que : Mentor CSS (Annexe 58), tâche à plus de 100 % (Annexe 73) et retraite progressive en bloc.

Martine Provost réitère l'importance de calculer le temps réellement effectué et de faire le nécessaire pour faire reconnaître les heures supplémentaires.

Hélène Renaud précise que ce sujet sera abordé dans un second temps pour le secteur adulte, tout en soulignant que les principes évoqués s'appliquent également aux tâches dans ce secteur.

Des échanges ont lieu et des réponses sont apportées aux questions.

8. DOSSIERS PÉDAGOGIQUES

Instruction annuelle 2025-2026

Kim D'Amour présente les éléments clés et les nouveautés de l'instruction annuelle pour l'année scolaire 2025-2026. Les points suivants sont abordés :

- Modalités d'application progressive : Un calendrier d'implantation graduelle est proposé pour certaines mesures, permettant aux établissements de s'adapter aux nouvelles exigences.
- Contenus obligatoires pour le développement des compétences personnelles et sociales : De nouveaux contenus sont intégrés au programme afin de favoriser le développement global de l'élève, notamment en matière de collaboration, de gestion des émotions et de pensée critique.
- Informations supplémentaires pour les EHDA : Des précisions sont apportées concernant les mesures d'accompagnement et les ajustements pédagogiques pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

b) Modifications au Régime pédagogique – Formation générale des jeunes (FGJ)

Kim D'Amour fait état des modifications apportées au Régime pédagogique pour l'année scolaire 2025-2026. Elle souligne que ces changements sont perçus comme globalement positifs et visent à mieux répondre aux besoins des élèves et du personnel enseignant.

Les modifications concernent notamment :

- Renforcement du civisme : Une attention accrue est portée à l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs démocratiques.
- Grille-matières pour le parcours FMSS : Des ajustements sont apportés à la grille-matières du parcours de formation menant à une sanction des études secondaires, afin de mieux refléter les réalités actuelles.
- Compétences à l'éducation préscolaire : Les compétences ciblées à ce niveau sont clarifiées et enrichies pour soutenir le développement global des enfants.

- Bulletin et annualisation : Le bulletin scolaire fait l'objet d'une révision, avec une annualisation des résultats et une harmonisation des formats au primaire et au secondaire (1er et 2e cycle).

Kim D'Amour mentionne que la FSE (CSQ) a produit un tableau synthèse des modifications apportées, incluant les nouveaux formats du bulletin unique. Elle en présente les grandes lignes aux personnes déléguées présentes.

Enfin, elle rappelle les articles 19 et 19.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), qui encadrent les droits professionnels des enseignants, notamment en matière de liberté pédagogique et de participation aux décisions éducatives.

Aide à la classe

Martine Provost mentionne que le Centre de services a élaboré un guide détaillé, disponible sur Maestro, qui précise les balises et les responsabilités de chaque acteur impliqué dans l'aide à la classe. Elle mentionne que les équipes-écoles sont invitées à participer activement à l'organisation de la répartition des ressources. Elle précise que chaque groupe peut bénéficier de 10 à 15 heures d'aide, dont un minimum de 10 heures en classe. Martine souligne que cette mesure s'adresse au préscolaire, au primaire, à l'adaptation scolaire, aux spécialistes, aux classes à défis particuliers ainsi qu'aux personnes en insertion professionnelle.

Martine rappelle que pour les personnes enseignantes qui bénéficieront de cette aide, la collaboration avec la personne qui effectue le soutien est priorisée, et du temps doit être prévu dans leur tâche pour permettre cette coordination. Elle insiste sur le fait que la personne enseignante n'est pas le « patron » de la personne qui offre le soutien, mais qu'elle doit lui donner des indications claires. Elle souligne également que la direction a la responsabilité d'expliquer les rôles et d'accompagner les équipes au besoin.

Enfin, Martine mentionne que la FSE-CSQ a conçu une brochure pour soutenir les personnes enseignantes dans cette démarche, et elle mentionne que l'équipe demeure disponible pour répondre aux questions au besoin.

Des échanges ont lieu et les questions posées trouvent leur réponse.

9. PARTICIPATION COMITÉS ET RÉSEAU APL

Dès le début de la rencontre, Martine Provost informe les personnes déléguées présentes que des feuilles indiquant les places disponibles sur certains comités ont été disposées sur les tables. Elle invite les personnes intéressées à inscrire leur nom et à rapporter la feuille à l'avant avant la fin de la pause.

Voici l'état des candidatures pour chacun des postes :

Réseau d'action féministe – 1 place vacante

1. Manon Reimnitz, proposée par Jean-Simon Gervais, appuyé par Sylvie Ross

Réseau des jeunes – 2 places vacantes

1. Geneviève Deshaies-Valois, proposée par Jacinthe Guérin, appuyée par Olivier Serré

2. Joanie Robillard, proposée par Marilyn Girard, appuyée par Véronik Lapierre

Comité d'encadrement des stagiaires – 1 place vacante

1. Geneviève Carrière, proposée par Jacinthe Guérin, appuyée par Olivier Serré
2. Katia Gutierrez, proposée par Lyne Plamondon, appuyée par Véronik Lapierre
3. Shirley Fontaine, proposée par Josée Tragnée, appuyée par Maude Simoneau
4. Caroline Déniel, proposée par Stephanie Brunette, appuyée par Amélie Michel

Comité EHDAA le soir (LIP CSSDGS parents) 2 places vacantes

Aucune candidature déposée

Martine Provost annonce les personnes désignées par acclamation et elle informe qu'une élection aura lieu pour pourvoir le poste au comité d'encadrement des stagiaires. Elle invite les candidates à se présenter brièvement devant l'assemblée et à expliquer leur motivation. Toutes les candidates se prêtent à l'exercice, à l'exception de Caroline Déniel, qui confirme son désistement.

Martine précise que les personnes présentes recevront un lien Forms le lendemain afin de voter électroniquement. La période de vote se terminera à 17h00.

*Résultat du vote : Geneviève Carrière est élue pour siéger au comité d'encadrement des stagiaires.

9. RELEVÉ DE DÉPENSES ET BUDGET DE DÉLÉGUÉS

Martine Provost et Isabelle Lapierre présentent le relevé de dépenses mis à jour pour 2025-2026.

Il a été question, notamment :

- Des frais de déplacement;
- Frais de délégués;
- Frais de garde;
- De la remise des relevés de dépenses;
- De la nécessité d'envoyer un spécimen de chèque pour le dépôt direct ;
- Budget des personnes déléguées et ses changements.

Une question est soulevée par une personne déléguée concernant la possibilité d'effectuer des achats via Amazon. Martine Provost précise qu'aucune restriction n'a été prévue à ce sujet.

10. RENCONTRE DE SECTEUR (HEURE FIXE)

Valérie Côté présente le fonctionnement des rencontres de secteur et le contenu de ce soir. Martine Provost introduit les conseillers responsables et explique que chaque conseiller est chargé de réunir les personnes déléguées de son secteur afin de favoriser les échanges et le suivi des dossiers.

11. INFORMATIONS

a) Tournée des écoles

Martine Provost rappelle aux personnes déléguées que l'équipe de L'APL est disponible pour aller visiter les équipes-écoles au besoin.

b) Pré-Bureau des délégués

Martine Provost invite les nouvelles personnes déléguées à une rencontre qui précèdera le Bureau des délégués du 15 octobre 2025. Elle se tiendra de 17h00 à 18h00 au même lieu que le Bureau des délégués. Elle précise l'importance pour les personnes intéressées de s'inscrire d'avance puisque la rencontre sera suivie d'un souper.

c) Journée mondiale des enseignantes et enseignants

Martine Provost rappelle que la journée mondiale des enseignantes et enseignants se tient chaque année le 5 octobre. Elle précise le thème de cette année : *«Inspirer la prochaine génération d'apprenants»*. Martine Provost invite les personnes déléguées à souligner cette journée, notamment en utilisant une partie du budget des personnes déléguées.

d) Fonds de solidarité

Martine Provost rappelle aux personnes déléguées que l'Assemblée générale annuelle des actionnaires du Fonds de solidarité arrive sous peu. Les personnes désirant nommer Guy Poissant comme fondé de pouvoir peuvent le faire en remplissant le formulaire reçu à la maison et en le retournant.

e) Clic École

Sophie Hébert présente les recommandations des Services des technologies de l'information (STI) et des Services éducatifs (SÉ) concernant l'utilisation des outils numériques au préscolaire. Il est suggéré d'utiliser Clic École pour les communications avec les parents, et À petits pas en complément pour les observations pédagogiques.

Des personnes déléguées partagent leurs expériences et difficultés liées à l'utilisation de Clic École, soulevant certains enjeux sur le terrain. Sophie Hébert reconnaît que des dérapages ont été relevés et assure que les préoccupations ont été transmises au centre de services.

Elle précise que chaque équipe-école demeure libre de choisir si elle souhaite utiliser la messagerie, et qu'il leur revient d'informer les parents en début d'année sur les types de renseignements qui seront transmis et les modalités de communication.

f) Entente retraités

Kim D'Amour présente les dispositions de l'entente « Retraités » pour l'année 2025–2026.

Elle mentionne que la rémunération pour la suppléance (à taux horaire ou à la leçon) est reconduite à 1/1000 de l'échelon (clause 6-5.03), mais que la prime de 7,5 % est retirée.

Elle ajoute que la prime de 12,5 % pour les contrats E1, E2 ou E3 est reconduite, avec une modification importante : la durée minimale du contrat passe de 3 mois à 1 mois, ce qui élargit l'accès à cette bonification.

Kim D'Amour précise également que, pour les contrats octroyés à compter du 15 septembre 2025, les personnes retraitées seront exclues du régime d'assurance Beneva.

Elle souligne qu'en parallèle, des discussions soutenues avec l'employeur durant l'été ont permis à la FSE d'obtenir un financement additionnel par le biais d'une règle budgétaire amendée. Ce financement vise à soutenir des mesures telles que l'accompagnement, le mentorat et la formation du personnel en insertion professionnelle qu'il soit légalement qualifié (LQ) ou non légalement qualifié (NLQ)

g) Formation pour les nouveaux

Kim D'Amour annonce la tenue d'une formation destinée aux nouvelles personnes enseignantes. Elle précise que l'inscription est obligatoire et doit se faire sur le site de l'APL.

Deux dates sont prévues :

- Jeudi 25 septembre : formation pour les personnes légalement qualifiées (LQ)
- Jeudi 16 octobre : formation pour les personnes non légalement qualifiées (NLQ)

h) Suivi dodo au préscolaire

Martine Provost présente, comme annoncé lors du BDD d'août, une suggestion de proposition à soumettre en CPE. Cette proposition est destinée aux écoles dont l'horaire au préscolaire prévoit une récréation en après-midi. Elle vise à soutenir les équipes dans l'organisation de la surveillance lorsque des enfants demeurent en classe pendant cette période, notamment lorsqu'un enfant s'endort.

Elle mentionne que le document de référence est disponible dans la section « Documents modifiables », sous le titre :

« Organisation de la surveillance en classe lors de la récréation – enfant endormi »

i) Marche mondiale des femmes

Valérie Côté, 4^e vice-présidente, invite le personnel enseignant à participer à la Marche mondiale des femmes, qui se tiendra à Québec le samedi 18 octobre à 12h00.

Elle détaille le déroulement de la journée, l'organisation logistique et les modalités d'inscription pour participer à cette marche.

j) Directive du CSS

Sophie Hébert informe les personnes déléguées de certaines directives émises par le centre de services, portant notamment sur :

- Les voyages vers les États-Unis;
- L'usage de l'alcool dans les établissements;
- L'aménagement des locaux, tel que recommandé par les conseillers pédagogiques et les considérations liées à la santé et sécurité au travail.

12 NOUVELLES DE MON MILIEU

Personne ne s'est exprimé sur ce point.

13. QUESTIONS DIVERSES

a) Panne d'eau

Un membre soulève une question concernant la durée acceptable d'une panne d'eau en milieu scolaire.

Sophie Hébert répond que lorsqu'une panne est connue à l'avance, des mesures peuvent être planifiées. Toutefois, lorsqu'il s'agit d'une situation imprévue, elle est considérée comme urgente, et l'équipe tente de la gérer au mieux. Elle précise qu'il n'est pas possible de retourner les élèves à la maison dans l'urgence, et invite les établissements à communiquer rapidement avec L'APL dans de tels cas.

Elle ajoute que des fermetures d'établissements ont déjà eu lieu dans des situations similaires.

b) Gestion de la communication – élèves et parents allophones

Une question est soulevée concernant la responsabilité du personnel enseignant dans la communication avec les parents allophones.

Martine Provost précise que les enseignants ne sont pas responsables directement de ces communications. Elle recommande de diriger les parents vers la direction, qui dispose de certaines ressources pour les accompagner. Il est également possible de consulter un conseiller pédagogique (CP) pour du soutien.

À 21 H 16 MIN, L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST UNANIMEMENT LEVÉE.
